

29 OCT 2015



Décision N° 28 Organisation de Concours de Recrutement

- Vu le Dahir n° 1.11.43 du 16 Ramadan 1432 (17 Août 2011) de la loi n° 39.09 portant création de la Fondation Mohammedia des Œuvres Sociales Des Magistrats et fonctionnaires de la Justice.
- Vu le statut du personnel de la Fondation Mohammedia des Œuvres Sociales des Magistrats et fonctionnaires de la Justice.
- Vu les postes budgétaires autorisés au titre de l'exercice 2015.
Vu les nécessités de service.

Le Directeur Général,

Décide

Article 1: Dans le cadre du renforcement de son potentiel humain, la Fondation Mohammedia recrute, par voie de concours, **02 Ingénieurs d'Etat, 02 Architectes, 11 Administrateurs 2ème grade**, remplissant les conditions suivantes:

Diplômes(*)	Spécialité requise	Expérience	Compétences requises
02 Ingénieurs d'état			
Ingénieur en informatique ou diplôme équivalent (Bac+5)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement informatique ▪ Ingénieur en système d'informations 	<u>Avoir une 1^{ère} expérience dans un poste similaire</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement des bases de données en fonction des besoins de la Fondation. ▪ Installation, mise en production, administration et exploitation des moyens informatiques, ▪ Réseaux et sécurité des sites informatiques. ▪ Assurer le bon fonctionnement des systèmes d'information, établir le schéma directeur du SI, ▪ Administration et exploitation des systèmes de gestion des bases de données. ▪ Participation à la définition et à la mise en œuvre des bases de données et des progiciels y afférents.
02 Architectes			
Architecte ou diplôme équivalent (Bac+5)	Architecte	<u>Avoir une 1^{ère} expérience dans un poste similaire</u>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer l'analyse de l'existant ; des besoins exprimés, des flux des données et leur traduction en solution opérationnelle. ▪ Etablir la faisabilité du projet et procéder à toutes les études nécessaires.

11 Administrateurs 2ème grade			
<p>Master ou diplôme équivalent (Bac+5)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 02 Audit et contrôle de gestion ▪ 01 Banque et Finance ▪ 02 Gestion financière et comptable ▪ 02 Gestion des Ressources Humaine ▪ 01 Gestion de projet ▪ 01 Archiviste informaticiste 01 Gestion ▪ Hôtelière ▪ 01 Juriste Droit Privé (français) 	<p><u>Avoir une 1^{ère} expérience dans un poste similaire</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise parfaite des normes professionnelles de l'audit. ▪ Maîtrise de l'environnement financier. ▪ Esprit d'analyse et de synthèse. ▪ Maîtrise de la comptabilité générale et budgétaire et les dispositions réglementaires. ▪ Maîtrise de la législation du travail dans le secteur public et les établissements publics. ▪ Parfaite maîtrise des techniques de rédaction administrative. ▪ Compétence dans le management des RH et management Organisationnel. ▪ Maîtrise des actions de développement des RH (gestion des carrières ; formation). ▪ Bonne capacité de communication écrite ou orale. ▪ Bonne capacité relationnelle, autonomie et d'initiative et de disponibilité. ○ Maîtrise les techniques de pilotage d'un projet de son lancement à son déploiement généralisé. ▪ Assurer la collecte, le classement, la conservation et la communication des archives administrative, technique et de recherche ▪ Maîtrise les normes et les techniques de gestion des archives ▪ Maîtrise des outils informatiques pour l'archivage électronique. ▪ Maîtrise les techniques de gestion et de contrôle, de développement commercial ;de management et animation d'équipe, de communication. ▪ gestion des litiges précontentieux et contentieux. ▪ Aptitude rédactionnelle en matière juridique.

(*) Ou toute spécialité équivalente

Le candidats doit:

- être de nationalité marocaine,
- être âgés moins de 30 ans,
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions objet de ce concours,
- avoir un diplôme reconnu par l'Etat donnant l'accès aux postes cités ci-dessus,
- justifier de l'expérience exigée pour le poste.

Article 2: Le concours comprend des épreuves écrites (Français et Arabe) et des épreuves orales.

Les épreuves écrites du concours auront lieu les 28 Novembre 2015 à Rabat, le lieu sera communiqué lors de la publication de la liste des candidats présélectionnés.

Article 3: La liste des candidats remplissant les conditions énumérées dans l'article 1 pour passer les épreuves écrites du concours, sera publiée sur le site web de la Fondation : www.fmj.ma et emploi-public.ma . Les convocations seront adressées aux dits candidats par lettre recommandée ou par mail.

Article 4: Seuls les candidats ayant réussi les épreuves écrites seront admis à passer les épreuves orales qui se dérouleront au **siège de la Fondation à Rabat**, à une date qui sera communiquée lors de l'annonce des résultats des épreuves écrites sur les sites web de Fondation : www.fmj.ma et emploi-public.ma . Des convocations seront adressées aux dits candidats admis à passer les épreuves orales par lettre recommandée et par email

Le programme des épreuves écrites est détaillé comme suite

Epreuves écrites	Période de la journée	Durée	coefficient
Epreuve écrite en Français : Thème ou QCM en relations avec les profils et spécialités requises.	Matinée	3h	3
Epreuve écrite en Arabe : Thème ou QCM en relations avec les profils et spécialités requises ou d'ordre général.	Après -midi	2h	1
Exposé oral devant le jury du concours : Seuls les candidats retenus à l'issue des épreuves écrites seront convoqués pour passer les épreuves orales.			3

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 14/20 aux épreuves écrites seront admis à passer les épreuves orales qui se dérouleront au **siège de la Fondation à Rabat**, à une date qui sera communiquée lors de l'annonce des résultats des épreuves écrites sur les sites web de Fondation : www.fmj.ma et emploi-public.ma . **Les convocations seront adressées aux candidats admis à passer les épreuves orales par lettre recommandée et par mail.**

Article 5 : A l'issue des épreuves écrites et orales du concours, les résultats définitifs des candidats admis ainsi que ceux en liste d'attente, classés par ordre de mérite, seront publiés sur les sites web www.emploi-public.ma et www.fmj.ma. Seuls les candidats ayant obtenu une note finale supérieure ou égale à 14/20 seront éligibles pour figurer sur ces listes.

La note finale obtenue par chaque candidat est calculée comme suit :

$$\text{Note finale} = (\text{Note de l'écrit} + \text{Note de l'oral})$$

2

Article 6: Les candidats intéressés par cette offre doivent envoyer leur dossier de candidature au Nom de Madame le chef de service des Ressources Humaines au **siège de la Fondation sis au 8, avenue Moulay Youssef – Rabat P.B 1452 au plus tard 14 Novembre 2015**

- 25% est réservé aux résistants, anciens militaires, anciens combattants et aux pupilles de la Nation et 7% aux personnes en situation d'handicap.
- Les dossiers des candidats en qualité de résistant doivent être présentés par le biais du Haut-commissariat aux Anciens Résistants et Membres de l'Armée de Libération, accompagnés d'un certificat attestant cette qualité.
- Les dossiers des candidats en qualité de pupilles de la Nation, anciens combattants ou anciens militaires doivent parvenir par le biais de la Fondation Hassan II pour les œuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants, accompagnés d'un certificat attestant cette qualité.

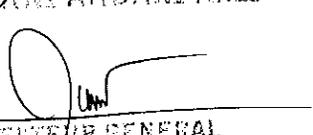
Tout dossier de candidature incomplet, ne remplissant pas les conditions requises par le poste ou parvenu après la date susmentionnée, sera automatiquement rejeté. Le candidat a le droit de postuler que pour un seul profil.

Article 7 : Les dossiers de candidature doivent comprendre les documents suivants :

- Demande manuscrite signée par le candidat ;
- Curriculum vitae (CV) de l'intéressé selon le model téléchargé sur le site de la fondation
- Copie certifiée conforme à l'originale de la CIN ;
- Copie certifiée conforme à l'originale du diplôme avec spécialité exigée ;
- seuls les diplômes des universités et des écoles publiques et ceux disposant d'attestation d'équivalence délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur seront éligibles pour passer ce concours, (Les attestations de réussite ne sont pas acceptées);
- Copie certifiée conforme aux originales des attestations de travail justifiant l'expérience acquise pour le poste.

Pour les candidats en situation d'handicap, leur dossier doit être accompagné d'un certificat justifiant cette qualité, délivré par le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social.

Article 8 : les candidats à recruter définitivement seront affectés selon les besoins et nécessité des services de la Fondation Mohammedia des Oeuvres Sociales des Magistrats et Fonctionnaire de la Justice.

SERCHANI ANBARI ANAS

DIRECTEUR GENERAL

